

Séance du 21 juillet 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 juillet 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à Mme Durruty ; Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde ; Mme Langlois à M. Esmieu ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Destin à Mme Bensoussan ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Prêt d'un dessin réalisé par Edgar Degas au Von Der Heydt Museum à Wuppertal.

Le Von Der Heydt Museum organise l'exposition « Edgar Degas et Auguste Rodin – La course des géants vers l'art moderne », qui se tiendra à Wuppertal, du 25 octobre 2016 au 26 février 2017.

Dans la continuité des expositions organisées par le Von Der Heydt Museum sur le thème de l'impressionnisme, cette exposition s'attachera plus particulièrement à comparer l'œuvre dessinée d'Edgar Degas, et la sculpture d'Auguste Rodin, dans la représentation du mouvement, et la modernité des sujets traités. Guidés par la méthode « dessiner de mémoire », enseignée par Horace Lecoq de Boibaudran, le modèle qui pose n'est pas obligé de rester figé, l'important est de reproduire le mouvement naturel du corps. La voie est ouverte à la représentation des danseuses, des ouvrières, de scènes de la vie des champs et de maisons closes.

À l'occasion de cette manifestation, le musée Bonnat-Helleu a été sollicité pour le prêt de l'œuvre suivante :

Edgar Degas (Paris, 1834 - Paris, 1917)

Trois Danseuses

crayon lithographique sur papier vélin, rendu transparent par imprégnation

87,5 x 75 cm

inv. CMNI 3305

valeur d'assurance : 120 000,00 € (cent vingt mille euros)

Il est demandé au conseil municipal :

- d'accepter ce prêt, étant entendu que les frais de transport, de convoiement, d'emballage et d'assurance de l'œuvre seront assumés directement par l'emprunteur, dans les conditions déterminées par la Direction générale des patrimoines dans le cadre des prêts inter-musées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prêt correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.